



# ASTIRA

Association Sportive des Tireurs Arédiens

Siège Social : Mairie de Saint Yrieix la Perche - 87500

Fédération Française de Tir

Ligue du Limousin

Club n°2787054

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JUIN 2023

### 1 / OUVERTURE DE SÉANCE :

Début de séance à 15h00

État des effectifs à ce jour : 168

Quorum : 55 (33 % des licenciés)

Nombre d'adhérents présents ou ayant remis un pouvoir : 94 donc le quorum est atteint.

### 2 / APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 JUIN 2022

Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### 3 / RAPPORT MORAL :

Actuellement le nombre de licenciés est de 168, alors que la saison passée nous étions 134 licenciés. Afin de permettre à tous nos licenciés de pouvoir tirer en particulier le week-end, nous avons décidé d'ouvrir le stand le samedi matin aux mêmes horaires que le dimanche matin.

En novembre 2022, le SGAMI, organisme de validation des stands de tir du ministère de l'Intérieur a homologué notre stand, ce qui a permis de relancer les conventions avec la Gendarmerie, la CRS de Limoges et le centre pénitentiaire d'Uzerche.

Afin de limiter les documents papier, deux systèmes informatiques ont été créés.

Afin de suivre votre situation individuelle vis-à-vis de la FFT, vous avez dû créer un compte sur le logiciel EDEN (Espace dématérialisé d'Enregistrement National) sur lequel figure votre licence dématérialisée et les informations vous concernant ainsi que divers documents comme votre certificat médical, qui doit dater de moins d'un an. Les qualifications que vous détenez, animateurs, initiateur ou les grades des cibles de couleur figurent également sur EDEN.

En remplacement des autorisations de détention papier, les licenciés détenant des armes de catégorie B et de catégorie C devront ouvrir un compte « détenteur » sur le site informatique SIA (Suivi Informatique des Armes) et créer un « râtelier informatique » à jour. L'ouverture de ce site informatique (qui reprendra la plupart des informations connues par l'administration) vient d'être repoussée au 1<sup>er</sup> septembre 2023 pour les tireurs sportifs.

Le projet d'extension du stand a été validé par Mr BOISSERIE maire de Saint Yrieix fin 2022 afin de créer dix postes de tir à 25 m supplémentaires entre le stand n°2 et le stand à air comprimé. Les travaux devraient commencer fin 2023.

**Le rapport moral soumis au vote des membres présents ou représentés est adopté à l'unanimité.**

## **4 / ORDRE DU JOUR**

### **4.1 / ARRÊTÉ DES COMPTES à la date du 24/06/2023 :**

Total cotisations : (sans part FFT et assurance)	10587 €
Les principaux postes de dépenses sont :	
- Frais de gestion (frais stage, abonnement internet, vérification Dekra, reproduction de clés de sécurité, papier, cartouches d'imprimantes, etc) :	1275 €
- Engagements, frais de déplacement pour compétitions :	1495 €
- Travaux pour l'entretien du stand :	1162 €
- Achats d'armes et accessoires de tir, matériel d'entretien et réparations d'armes	<u>5256 €</u>
	= 9188 €

Bilan annuel : +1399 €

Sur compte courant : reliquat antérieur + bilan 2022/2023 22554€

Sur livret A : 4003 € (essentiellement cautions clés).

Le poste de dépenses le plus important est celui d'achats d'armes. En effet, des opportunités particulièrement intéressantes ont permis l'acquisition de deux armes de poing remarquables dans un premier temps, puis à la demande de tireurs aux armes longues, le club a acquis deux carabines neuves à vision ouverte et deux carabines neuves avec lunette pour les amateurs de tir HUNTER.

Il est à noter que le devis d'extension du stand s'élève à plus de 80.000€ et la municipalité a demandé au club une participation de 10.000€ à 15000€ que le comité directeur a accepté.

### **4.2 / ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR**

Tous les dirigeants en place souhaitent poursuivre leur mandat, en conséquence aucune élection n'est à l'ordre du jour.

### **4.3 / MONTANT DES COTISATIONS :**

Compte tenu de la situation financière du club, le Comité directeur propose de maintenir le montant total des cotisations « adultes » à 140 € et à 50 € en deuxième club malgré une augmentation de 2€ de la part de la FFT. Les cotisations « jeunes de moins de 20 ans » sont de 70€.

L'opération Pass'sport organisée pour la saison 2022/2023 par le ministère de la jeunesse et des sports qui a pour but de réduire de 50€ (sous certaines conditions) les cotisations des jeunes de moins de 20 ans est reconduite pour la saison 2023/2024.

Les réductions « familles » (20 € pour un membre du couple ainsi que pour les enfants majeurs à charge des parents) est maintenue.

**Ces propositions ont été soumises au vote des adhérents et ont été adoptées à l'unanimité.**

#### **4.4 / COMPÉTITIONS**

Le club a organisé cette année encore le championnat départemental « poudre noire » ainsi que trois challenges locaux en juin : armes de poing, armes longues et poudre noire. Ces challenges ont permis à certains de découvrir des disciplines officielles comme le tir de vitesse en « 3/7 », ou le tir sur gongs. Le but de ces challenges locaux, qui était d'intéresser des tireurs de loisir à la compétition a été atteint.

#### **4.5 / FORMATIONS**

Un recyclage au profit des brevetés « animateurs » a été organisé en fin d'année 2022 et le club compte actuellement 13 animateurs et 2 initiateurs.

La progression par passage de grade des cibles de couleur se poursuit et 89 passages de grade de cible de couleur ont été enregistrés pour le club.

#### **4.6 / ACTIVITÉS POUFRE NOIRE**

La section poudre noire d'Astira a été représentée cette année dans plusieurs concours extérieurs avec des résultats très honorables, et le club a eu l'honneur d'organiser les championnats départementaux. Les tireurs à poudre noire ont eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouveaux tireurs armes anciennes, venus renforcer l'équipe actuelle.

Le créneau du vendredi après-midi est réservé deux fois par mois aux « poudreux » qui ont une cadence de tir différente qu'avec les armes à cartouches.

Une vidéo a été réalisée à l'occasion du championnat départemental de tir à la poudre noire qui a été organisé dans les installations d'Astira et figure sur le site internet du club.

#### **5 / TRAVAUX D'ENTRETIEN ET D'AMÉLIORATION DU STAND**

Pour cette saison, les travaux ont été limités à l'entretien des installations et des espaces verts, la mise en peinture des bandeaux de sécurité, la réalisation d'étagères, et de casiers de supports de cibles.

Pour la saison à venir, une étude sur le remplacement des panneaux de fermeture des postes de tir par des volets roulants est en cours.

A Saint YRIEIX la PERCHE le 26 juin 2023,

***Laurent Guichard***  
***Président***



***Serge Bernier***  
***Vice-Président***



***Luc Rossignol***  
***Secrétaire***

